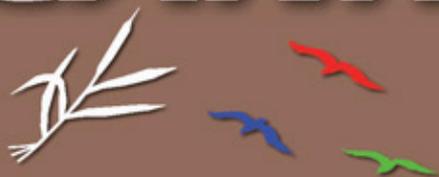


CANNET PASSION

octobre 2014



RYTHMES SCOLAIRES *Une rentrée raisonnée*

NOUVEAU



SITE INTERNET

Payez vos factures en ligne

4 NOUVEAUX COMMERCES
EN CENTRE-VILLE



Papier 100%
Recyclé



Chers Cannetoises et Cannetois

La rentrée scolaire 2014 s'est ouverte avec la réforme des rythmes scolaires* imposée par le gouvernement, mais financée par les communes dans un contexte économique toujours plus tendu.

En investissement et fonctionnement, le montant alloué s'évalue à 100 000 euros pour notre commune avec une participation de l'État et de la Caisse d'allocations familiales représentant à peine un tiers de la dépense et ce, de façon non pérenne.

Néanmoins, nous sommes prêts à accueillir tous les enfants, les services travaillant sur ce thème depuis plus d'un an en collaboration avec les parents d'élèves et l'Inspection Académique.

Afin de ne pas aggraver la pression fiscale sur tous nos concitoyens, ni le budget scolaire des familles, il a été décidé de passer cette réforme à l'épreuve du temps en «montant en pression» sur les activités proposées, les parents disposant de la liberté d'y inscrire ou non leur(s) enfant(s).

La réorganisation du temps périscolaire que nous proposons présente l'avantage d'être indolore pour les familles afin de respecter l'esprit de Jules Ferry d'une école gratuite ouverte à tous.

Cet engagement éthique risque cependant d'être reconsidéré à la lumière d'activités nouvelles plus dispendieuses.

Un premier bilan sera effectué à la fin du 1er trimestre qui tiendra compte de la fréquentation des élèves, de leur encadrement, de leur sécurité, de leurs remarques et de celles de leurs parents.

L'enfance, la jeunesse, l'éducation demeurent au Cannel des Maures une priorité avec un budget conséquent d'un 1 300 000 euros, loin devant tous les autres.

En ces temps d'austérité non formulée, il me semble sage de ne pas mettre à mal l'équilibre global des finances de notre ville en se projetant, dès la rentrée de septembre, dans une programmation pléthorique d'activités dont on discerne mal, à ce jour, les contours mais qui pourrait vite s'avérer si gourmande en deniers publics qu'un recours à une augmentation des impôts serait nécessaire.

Jusqu'à 2017 au moins, les communes vont souffrir d'une baisse de leurs recettes par désengagement partiel de l'État. Il convient donc d'être économe et que l'effort soit partagé par tous.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, je vous assure de la vigilance et de l'implication de toute l'équipe municipale.

Votre dévoué,

Jean-Luc LONGOUR, Maire du Cannel des Maures
et Président de la Communauté de communes Cœur du Var.

* : retour du mercredi matin scolarisé de 8h30 à 11h30 avec fin des cours les autres jours à 15h45, la commune prenant à sa charge les enfants jusqu'à 16h30, heure à laquelle reprend le temps dit «périscolaire».

• Le mot du maire	Page 02
• Le nouveau site internet, visite guidée au fil des pôles de la mairie	Pages 4 à 26
• Pôle urbanisme et développement durable Le projet de passerelle piétonne en centre-ville se concrétise	Page 04
• Police municipale Cinémomètre laser de contrôle vitesse - Troubles de voisinage : bruits de comportements (nuisances sonores)	Page 05
• Pôle technique de rénovation urbaine Rénovation et aménagement des rues - La signalisation du centre-ville - Rénovation de locaux commerciaux Programme d'embellissement et de mise en valeur des espaces publics - Divers travaux	Pages 06 à 09
• Pôle public de l'eau Après une année de fonctionnement - Campagne de renouvellement et de modernisation des compteurs Gestion et préservation de la ressource en eau potable	Page 10
• Humeur provençale	Page 11
• Pôle finances et développemnt économique Présentation du service Développement économique - 4 nouveaux commerçants en centre-ville	Pages 12 et 13
• Pôle éducation, transports, restauration scolaire École maternelle - École élémentaire - Restaurant scolaire - Rentrée 2014-2015	Pages 14 et 15
• Pôle enfance et jeunesse 2ème bal de fin d'année pour les CM2 Cannois - Séjour dans les Gorges du Verdon - Les P'tits Loups	Pages 16 et 17
• Pôle culture, connaissances et découvertes Saison 2014 - 2015 : La culture dans tous ses états - Le festival du Chien Rouge 3e édition	Pages 18 et 19
• Tourisme, patrimoine et agriculture Caneto Millenium 1014 – 2014 - Le point information tourisme se structure De nouveaux agriculteurs sur la commune	Pages 20 et 21
• Pôle sports et associations Course pédestre hors stade «La Cannoise» le 29 mai 2014 Fête foraine du 25 au 28 juillet - Les manifestations	Pages 22 à 23
• Pôle administration générale La fête des voisins 2014 - Rappel : nouveaux horaires d'ouverture au public de l'accueil et état-civil Carte d'accès aux massifs forestiers	Page 24
• Libre expression du groupe des élus minoritaires	Page 25
• Pôle solidarité Le CCAS en partenariat avec la BANQUE POSTALE - Les Assistantes maternelles Multi-accueil «Les Cannois» - Tableau des vaccinations	Pages 26 et 27
• Agenda des manifestations	Page 28





L'aménagement urbain évolue avec la mise en création d'ouvrages supports. La passerelle piétonne permettra de tisser un lien permanent entre ville et nature.

Pierre Martos - Se adjoint au maire

Le projet de passerelle piétonne en centre-ville se concrétise

L'aménagement d'une passerelle piétonne entre le centre-ville et l'aire du Recoux, au niveau de la gare SNCF, constitue un engagement majeur de la municipalité. Au-delà de la sécurisation de la traversée des voies ferrées, il s'agit d'un véritable projet de «couture urbaine».

Après plusieurs scénarios, la commune a retenu un modèle de passerelle courte. Le matériau retenu, le BFUP, pour Béton Fibré Ultra Performant, a été sélectionné pour sa résistance, son faible entretien et ses qualités esthétiques (c'est le matériau qui compose la célèbre passerelle du MUCEM à Marseille).



Visuel de la passerelle piétonne en centre-ville

L'ouvrage sera accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à 2 ascenseurs.

En termes de calendrier, les travaux sur le terrain commenceront vers le mois de novembre 2014, et la livraison de la passerelle est prévue pour mars 2015. Durant les travaux, l'accès au parking de la halle marchande sera fermé. Il est donc recommandé aux usagers d'utiliser les autres places de stationnement longue durée : parking de la Mairie, de la Poste, parking Tissot (école primaire), situés à moins de 5 minutes à pied.

Une fois la passerelle réalisée, la municipalité lancera la réhabilitation de la halle marchande, récemment achetée à la SNCF, afin d'y implanter des commerces, voire un marché couvert. Des études sont en cours pour préciser le projet.

Peu à peu, le centre-ville s'embellit et se redynamise grâce à l'action concertée de la commune, des habitants et des commerçants.

Un nouveau site internet à votre service

La commune du Cagnet des Maures a officiellement lancé le 11 juillet 2014 son nouveau site internet : www.lecagnetdesmaures.com

Moderniser et rendre attractif le site officiel de la ville, développer le service à la population, améliorer le confort de navigation, tant depuis un ordinateur que d'un smartphone, tels étaient les enjeux pour la commune.

Accompagnée par l'agence DIGITALE, basée au Luc, spécialisée dans la création de sites internet, la municipalité a fait le choix d'une architecture simple et lisible :

- en page d'accueil, les événements phares de l'actualité cannetoise, et les raccourcis vers les articles les plus demandés (festivités, droits et démarches, transport, etc..) grâce à la rubrique «en un clic» ;

- les informations et services se déclinent autour de trois grands chapitres :

- **Découvrir ma ville** : retrouvez toutes les informations sur la municipalité, les services de la ville, les grands projets, l'histoire, le patrimoine et les informations touristiques ;

- **Vivre ma ville** : toutes les informations pratiques et règlementaires dans tous les domaines d'intervention de la mairie, environnement, économie, travaux, social, enfance et jeunesse, sport, sécurité, CCFF, comité de quartier...

- **À mon service** : cette rubrique propose de **nouveaux services en ligne, comme le paiement des factures**, et regroupe les documents à télécharger et les informations utiles, permettant de réaliser des démarches en ligne depuis chez soi.

Une photothèque est également proposée afin d'illustrer les temps forts de la vie cannetoise.

Notez que la rubrique «en un clic» propose un menu «suggestions et réclamations» : n'hésitez pas à nous faire part de vos observations afin de nous permettre d'améliorer constamment le site de la ville.



Rendez-vous sur www.lecagnetdesmaures.com

Cinémomètre laser de contrôle vitesse

Suite à un nombre important de demandes des habitants via leurs référents de quartier, la Police Municipale du Cannet des Maures s'est dotée d'un cinémomètre laser de contrôle routier de type radar jumelles.

Le cinémomètre laser a la particularité d'être très fiable à courte distance et de permettre la détermination des vitesses dans les deux sens de circulation.

Les relevés effectués par la Police Municipale depuis début juillet ont montré que **les principaux excès de vitesse sont localisés sur plusieurs voies** de la commune : chemin de Bourboutéou, chemin de Chante Coucou, chemin de Bouillidou, voie Aurélienne, avenue de Verdun, route du Vieux Cannet.



Contrôle de vitesse (avenue de Verdun)

Après une phase de relevés et de prévention, les automobilistes en excès de vitesse seront susceptibles de recevoir une contravention ; le but premier est de faire ralentir, non de verbaliser. Ainsi, les automobilistes sont incités à la plus grande prudence.

Troubles de voisinage : bruits de comportements (nuisances sonores)

Les bruits de comportements peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit:

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant;
- par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage...);
- par un animal (abolements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22H et 07H, on parle de tapage nocturne.

En journée ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont : répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps.

Une amende forfaitaire peut alors être infligée à l'auteur des nuisances.

68 euros si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction,
180 euros au-delà de ce délai.

Les **travaux momentanés** de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 08H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30;
- les samedis de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00;
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.

Un site internet pour vous informer davantage

Vous souhaitez mieux comprendre :

- les missions de la police municipale et les outils de prévention (vidéoprotection, radar),
- la réglementation contre le bruit,
- les animaux errants ou dangereux,
- les actes de maltraitance sur les animaux et les sanctions encourues.

Venez découvrir ces rubriques sur :

www.lecannetdesmaures.com

- Rubriques «VIVRE MA VILLE» et «Sécurité»



Pôle technique de rénovation urbaine



Depuis notre réélection, la rénovation de la voirie communale, des quartiers, l'entretien des écoles et des bâtiments publics, la propreté, le fleurissement des espaces verts, comme le fait d'être à l'écoute des populations, demeurent au coeur de nos préoccupations afin que le Cannet des Maures continue d'être une ville où il fait bon vivre.

André Del Pia - 1er adjoint au maire

Rénovation et aménagement des rues

Dans le cadre du programme de voirie 2014, la commune a réalisé la rénovation et l'aménagement des rues suivantes :

• **Rue Alphonse Daudet** (réfection de la chaussée et du trottoir) • **Voie Aurélienne** (réfection du trottoir) • **Avenue du 8 mai 1945** (modification du trottoir) • **Traverse Bachas** (amélioration et reprise du déversoir en régie, partiellement détruit suite aux inondations du 19 janvier 2014, réfection du trottoir et de la voirie partiellement endommagés) • **Rue Frédéric Mistral** (réfection du trottoir) • **Chemin du Bouillidou** (création d'un réseau pluvial et des trottoirs par les agents communaux, enfouissement du réseau téléphonique ; réfection de la chaussée en enrobé avec pose de trois ralentisseurs, création de places de stationnement en bordure de chaussée et application de béton bitumineux sur les trottoirs créés en régie).



Réfection et aménagement du chemin du Bouillidou



Réfection du trottoir de la voie Aurélienne



Modification du trottoir de l'avenue du 8 mai 1945



Réfection du trottoir de l'avenue Frédéric Mistral



Réfection et aménagement de la rue Alphonse Daudet



Chemin du Bouillidou - enfouissement du réseau téléphonique



La signalisation du centre-ville



Relais d'information service : centre-ville et commune

La commune, associée à l'association PRCM (Professionnels Réunis du Cagnet des Maures), a procédé à la mise à jour de la signalisation du centre-ville par la pose en régie courant mars de nouveaux panneaux directionnels pour faciliter l'accès vers les lieux publics, les parkings et les commerces.

(Plan relais d'information service téléchargeable sur le site)

Une seconde action est programmée cet automne. Elle consistera à la pose en régie de deux ensembles de panneaux pour marquer et identifier les commerces de la zone CAP 7. Elle sera complétée par la pose de panneaux de direction sur la RdN7 pour orienter les automobilistes vers les parcs d'activités de la Gueiranne, du Théron et du Portaret.



De nouveaux panneaux directionnels en centre-ville...



...pour mieux se repérer et bien circuler

Rénovation de locaux commerciaux

Afin de répondre à la demande et pour accompagner l'essor des commerces de proximité en centre-ville, la commune a réhabilité 3 locaux commerciaux dont le premier est situé sur l'avenue du 8 mai 1945, pour une superficie de 40m² et les deux autres sur la place de la Libération pour 33m² et 72m².

Les travaux sont réalisés en régie pour ce qui concerne les murs et cloisons, l'électricité, la peinture et la réalisation de la dalle. Des entreprises locales ont été sollicitées pour le carrelage, le plafond et les travaux de plomberie.

Les réceptions sont programmées entre septembre et octobre pour une ouverture des commerces cet automne.



Travaux de rénovation



Travaux de rénovation effectués en régie avec les agents



Bientôt de nouveaux commerces en centre ville

Programme d'embellissement et de mise en valeur des espaces publics

Dans le but d'améliorer le cadre de vie des Cannetoises et des Cannetois, la commune poursuit son programme d'embellissement des espaces publics.

Parmi les actions menées, nous retrouvons :

- La mise en valeur des œuvres d'art avec la chaussure fleurie qui orne l'entrée de la ville au niveau du pont St Louis et la sculpture de Jean-Pierre RIVES qui marque la gare ferroviaire.
- La floraison de nouveaux espaces, dont notamment l'entrée du centre-ville en haut de l'avenue de Verdun, la rue du Lavoir et le bas de la route du Vieux Cannet.



Mise en valeur de la chaussure fleurie



Sculpture Jean-Pierre RIVES



Aménagement espace vert – Avenue de Verdun



Travaux d'installation de la sculpture Jean-Pierre RIVES



Le robinet dans le lavoir



Travaux d'installation de la sculpture Jean-Pierre RIVES

Divers travaux



Reconstruction de l'aménagement du vallon des Moulières

Outre les missions d'entretien du patrimoine communal, les agents techniques des équipes voirie et bâtiment ont réalisé les travaux suivants :

- La reconstruction de l'aménagement du vallon des Moulières, partiellement détruit lors des dernières inondations du 19 janvier 2014 au niveau du lavoir des Moulières. Les travaux ont consisté à la reprise de l'enrochement et à l'amélioration de la surverse nécessaire à l'évacuation des eaux de la route du Vieux Cannet en cas de débordement du ruisseau.



Reconstruction du mur de soutènement en pierre

- La reconstruction du mur de soutènement en pierre de la route du Vieux Cannet situé à l'entrée du parking du Vieux Cannet et partiellement détruit par une semi-remorque se rendant à Nice pour livrer des fleurs !!! Ces travaux ont été réalisés selon la méthode «maçonnerie sèche» pour conserver l'aspect d'origine du mur et effacer les traces de l'accident.

- La rénovation des abords de la salle de danse. Les travaux ont consisté à la réfection des raccordements des réseaux d'eau et d'assainissement, ainsi qu'à la rénovation de la façade Nord et la façade Est.



Rénovation des façades Nord et Est de la salle de danse



Rénovation des abords de la salle de danse

Nouveau site internet

Outre l'actualité sur les travaux et les diverses informations sur le pôle technique de rénovation urbaine et sur le pôle public de l'eau, pour faciliter certaines démarches administratives, nous vous proposons de télécharger différents formulaires de demande ou de déclaration :

formulaires :

- prêt de matériel,
- demande d'occupation du domaine public pour :
 - organiser une manifestation culturelle, sportive ou autre,
 - déménager ou emménager,
 - réaliser des travaux à l'aide d'un échafaudage, d'une nacelle...(ce formulaire est à retourner par courriel 10 jours avant la date d'effet de la demande)
- obtention d'un numéro de maison,
- obtention d'une dérogation de tonnage,
- demande de raccordement au réseau d'eau ou d'assainissement,
- déclaration de la présence du charançon rouge.



Pôle public de l'eau



Une page se tourne : après plus d'une année de construction, la nouvelle station d'épuration est opérationnelle. L'amélioration de nos installations de traitement a permis d'améliorer la qualité de l'eau. Enfin, pour permettre de mieux maîtriser les dépenses et pour améliorer la qualité de distribution, nous poursuivons le remplacement et l'extension des réseaux.

André Del Pia - 1er adjoint au maire

Après une année de fonctionnement

Après une année de fonctionnement de la nouvelle station d'épuration de la commune, il est l'heure de faire le point.

La station d'épuration, mise en service le 13 novembre 2013 et d'une capacité de 5000 EH (Équivalents habitants), peut traiter un volume de 770 m³ d'effluents par jour.

Par temps de pluie, ce volume est porté à 1600 m³ par jour grâce à son bassin d'orage.

Les paramètres et les capacités nominales à respecter pour l'exploitation de la station d'épuration sont fixés par l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2011 qui impose à l'exploitant la réalisation de 12 analyses destinées à contrôler les eaux rejetées dans le milieu naturel.

Toutes les analyses effectuées durant l'année 2013 sont conformes aux limites fixées dans cet arrêté préfectoral.

En 2013, la station d'épuration a produit 299 tonnes de boues.

Ces boues déshydratées ont été évacuées vers la plateforme de compostage de Manosque pour être valorisées.



Station d'épuration avec ses panneaux solaires

Campagne de renouvellement et de modernisation des compteurs



Changement d'un compteur - agents du pôle public de l'eau

Le Pôle Public de l'Eau de la commune poursuit sa campagne de renouvellement et de modernisation de son parc de compteurs d'eau potable afin de maintenir la qualité de ce service public.

Cette démarche se traduit par le remplacement de compteurs ayant atteint une durée d'exploitation de plus de 12 ans (la limite du constructeur est fixée à 15 ans).

Ces nouveaux compteurs sont équipés de modules radios et dotés d'une mémoire capable d'enregistrer de nombreuses informations qui permettent d'identifier et de détecter d'éventuels problèmes liés aux branchements des abonnés : grosses consommations, suspicion de fuites...

Cet équipement simplifie également la relève des index de consommation et sécurise la transmission des données pour la facturation.

Gestion et préservation de la ressource en eau potable

La gestion et la préservation de la ressource en eau potable est une priorité pour la commune.

Aussi, la commune reste-t-elle très vigilante sur les éventuelles fuites du réseau d'adduction en eau potable.

Toute fuite détectée fait l'objet d'une intervention par les agents techniques pour être rapidement réparée.

Dans cette mission, la commune est souvent aidée par les administrés qui grâce à leurs alertes auprès du pôle public de l'eau, permettent de repérer des fuites qui sont souvent masquées.

Merci pour votre vigilance !



Réparation d'une fuite sur la Traverse Taurelle



Lou milenàri de Sant Michèu

Jan : Lou vièi Canet ! vièi èr verai mai bèn quiha sus soun coulet, apara de tous tèms dei marchand de bèn, deis envasien dóu betum, dei grasihage e dei barradis.

Jo : M'a toujours fa gau aquèu couletoun. Sèmblo garda, gueira, defèndre la viloto q'ia creissu à soun pèd.

Jan : Bè, s'espinchavo d'aquí sus touto la piano permiano, de Vidauban à Gounfaroun, parlèr d'un agachoun. L'eniemi èro lèu signala e lei gènt dou Canet sabien si defènre. De mai, Sant Michèu asseguravo. Eu, emé sa lanço, fuguè capable de clavela au sou lou dragoun e de li fa rèndre lou darnié badau. Lou dragoun, uno bèsti tant longoque ti mandavo de flamo à vint pas, à ti rousti vièu tout uno tiero de crestian d'un coup, un croucoudile gigant endemounia.

Jo : En efèt, coumo pèr toutei lei capello sus uno autur, Sant Michèu n'èr lou patron. Sant Michèu, diéu dei batesto, sant miHtari. Vièr, «faire sant Michèu», vou dire chanja de niéu, desmenaja ; bè, eici, si va festeja lou milenàri.

Jan : Fan ! sèns apouchié, vièi coumo Pterno, dóu tèms dei Mourou ! Basti emé de cauquié dóu lue, si pouarto enca pas mau.

Jo : Remarco, au fiéu dóu tèms, l'an fa pas mau de misèro : leis autar de caire an dispareissu emé lei dalo de peiro. An tapa quatre uberturo que rendien la bastisso pu lougiero. La crous latino si viguè doublado d'un basti pèr quiha lou clouchié e lou poulit campanile.

Jan : Dirar, moun brave Jo, que repetèni toujours, que siéu jamai countènt, mai, se defouaro la crous a pas sei bras aligna, se lou vitrau er pas d'aploimb sus la pouarto, se degun saup ce que represènto la pèiro emé douei tèsto e uno crous, fa fouaçò mistèri ! E aquelo partido lateralo bastido emé de peiro pu pichouno, enfin !

E dedins, lei douei fenèstro barrado, lou releisset emplega pèr servi de nicho, de gabi ei doui sant emprisona que si regardon sèns poussqué si parla, pacheja vo si debequignà.

Jo : Fou dire que la capello fuguè batejado Sant Louei à la debuto puei Sant Michèu, en reconouissènt que Sant Louei restavo lou patron de la viloto.

Jan : Pèr se li retrouba, ti diéu qu'aco E lou reloge ? Vouàr que ti diguè, pareis pas poussible : un mouloun de reclamac ien. Quouro lou matau pico, la campano empacho de durmi la nue, de faire lou penequet l'aprèe dina. Pamens, fa partido de la vido, meme se, à miejo nue emé la replico, lei vinto quatre coup vous desvihon.

Jo : Pamens, lei novi si bàton pèr èstre marida dins d'aquelo capello. Lei barrulaire, après s'èstre coungousta d'un paisage magnifi, lumineux, vist dóu bàrri, emé aquèu mounde que fougiguejo dabas, soun urous de si reculi au fres e au sourn dins iou lue sant. Seran nombrous à la fèsto, subre tout se si fa riboto sòuto lei micoucoulié. Vé ! longo mai à Sant Michèu, à la capello, à Sant Loueie ei gènt dóu Canet.

Saint Michel a mille ans !

Jean : Le vieux Cannel ! Vieux ? C'est vrai, mais solidement perché sur son promontoire protégé de tout temps contre les marchands de biens et l'invasion du béton, des grillages et des barrières

Jo : Cet éperon verdoyant m'a toujours enchanté. Il paraît garder, guetter, défendre la petite cité qui s'est développée à son pied.

Jean : Eh bien, on épiait de là toute la plaine permienne de Vidauban à Gonfaron : tu parles d'un poste de vigie ! L'ennemi était tôt signalé et les Canneltois savaient se défendre. En outre, Saint-Michel rassurait lui, avec sa lance, il fut capable de terrasser le dragon et de lui faire rendre le dernier soupir. Le dragon, une bête énorme qui te lançait des flammes à vingt pas, à te rôti vifs une bande d'humains d'un seul coup, un crocodile géant démoniaque

Jo : En effet, comme pour toutes les chapelles édifiées sur une hauteur, Saint-Michel est le patron. Saint Michel, dieu des batailles, saint militaire. Tu vois, «faire saint Michel» veut dire changer de nid, déménager ; eh bien, ici, l'on va fêter le millénaire !

Jean : Ah, bon ! sans contreforts, vieille comme le Père éternel, de l'époque des Mères, bâtie avec des calcaires du lieu, la chapelle se porte encore pas mal.

Jo : Remarque, au fil des ans, on a causé pas mal de misères. Les autels latéraux ont disparu avec les dalles de pierre. L'on a bouché quatre ouvertures qui rendaient l'ensemble plus léger. La croix latine se vit doubler d'un bâti pour cimenter le clocher et le joli campanile

Jean : Tu diras, mon brave Jo, que je rouspète toujours, que je ne suis jamais content ; mais à l'extérieur, la croix n'a pas ses bras alignés et le vitrail n'est pas à l'aplomb sur la porte et personne ne sait de façon certaine ce que représente la pierre avec deux têtes et une croix : ça fait beaucoup de mystères ! et cette partie latérale ajoutée en pierres plus petites, enfin !

Et à l'intérieur, je relève pas mal d'erreurs : la fresque couverte et blanchie. Quel dommage !

Et les deux fenêtres latérales bouchées, leur rebord employé pour servir de niche, de cage, aux deux saints murés qui s'observent au travers de la vitre sans pouvoir pactiser, dialoguer ou se quereller : Saint-Michel du Tonnerre et Saint Louis le Sage !

Jo : Il faut dire que la chapelle fut dédiée à Saint-louis tout d'abord, puis à Saint-Michel, tout en reconnaissant que Saint-Louis restait le patron de la cité.

Jean : Pour s'y reconnaître ! Et l'horloge ? Tu veux que je te dise ? Ça paraît impossible ! Eh bien, les réclamations pleuvent. Lorsque le battant heurte, la cloche empêche de dormir la nuit ou de faire la sieste l'après-midi. Pourtant, ça fait partie de la vie, même si, à minuit, avec la réplique, les vingt-quatre coups nous réveillent.

Jo : Pourtant, les fiancés se battent pour être mariés dans cette chapelle. Les touristes, après qu'ils se sont régalez d'un paysage magnifique, lumineux vu de la muraille, avec ce monde qui fourmille en bas, sont heureux de se recueillir au frais et dans la pénombre dans le lieu saint. Ils seront nombreux à la fête, surtout si l'on fait ripaille sous les micoucouliers. Va ! Longue vie à Saint Michel, à Saint Louis, à la chapelle et aux Canneltois.

René NONJON



Le 14 avril 2010, la municipalité débattait en conseil municipal des orientations du précieux Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Cannet des Maures (PADD). Nous exprimions alors cette volonté ferme de travailler sur le centre-ville, de le rendre plus attractif et de développer son économie. La municipalité y contribue grandement en permettant l'installation de 4 nouveaux commerces de proximité. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Christine Moretti - 4e adjoint au maire

Présentation du service Développement économique

Vous cherchez à vous installer, à vous développer ou à pérenniser votre activité ?

Vous avez des doutes ou connaissez des difficultés ?

Notre chargée de développement économique est à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets.

En partenariat avec les différents interlocuteurs indispensables dans la vie d'une entreprise, nous mettrons tout en œuvre pour répondre à vos questions.

Audrey Ardouvin - Chargée du Développement économique FISAC – Tél. : 04.94.501.008 – Courriel : anim.fisac@lecannetdesmaures.com

4 nouveaux commerçants en Centre ville !

L'une des volontés de la municipalité est de mettre tout en œuvre pour redynamiser le Centre-Ville. Certaines actions ont d'ores et déjà été entreprises dans le cadre de l'Agenda 21 et du PLU et, plus précisément la **rénovation et la mise à disposition de locaux commerciaux**. Cette maîtrise du foncier permet de favoriser l'implantation de nouvelles petites entreprises, tout en veillant à la diversification de l'offre.

S'installer au Cannet des Maures, dans le centre du village, c'est le choix de 4 Artisans/Commerçants que nous avons le plaisir de vous présenter.



Les Roisteres

Situé au 35, avenue du 8 mai 1945 (face à la gare)

Sandrine TETON vous accueille pour vos **travaux de couture, vente et location de robes de mariée, de robes de soirée, de régisements** et accessoires...

Tél. : 09.54.443.100 - Courriel : lesroisteres@gmail.com

Quelles sont les raisons qui vous ont donné envie de créer votre entreprise ?

Couturière de métier, j'ai longtemps hésité avant de me lancer mais mon métier me passionne, alors pouvoir en vivre était un rêve devenu réalité en créant mon entreprise...

Pourquoi au Cannet des Maures ?

Cela n'aurait pu être ailleurs : le Cannet des Maures, c'est chez moi... Je suis Cannétoise !



Au Paradis sucré

Situé place de la Libération

Céline SALICIS vous accueille dans un univers édulcoré : **gâteaux de bonbons, bonbons anciens, confiserie, dragées, nougats, pommes d'amour** et aussi des ballons, des bougies...

Que ressentez-vous à l'ouverture de votre magasin ?

C'est un rêve qui se réalise...

Pourquoi au Cannet des Maures ?

Étant Cannétoise, cela semblait comme un évidence de mener cette aventure dans ma ville !



Élégance Canine

Situé place de la Libération

Christine MERO vous accueille pour le **toiletage** de vos fidèles compagnons **chiens et chats** et la vente d'articles/accessoires associés.

Quelles sont les raisons qui vous ont donné envie de créer votre entreprise ?

Cela fait 20 ans que j'exerce mon métier avec passion en tant que salariée, m'installer à mon compte était finalement une évidence...le challenge de ma vie !

Pourquoi au Cannet des Maures ?

Au fil des années, les liens créés avec ma clientèle sont forts, je tenais à être ici, près de ces personnes qui me sont fidèles depuis longtemps.



Poissonnerie Lilou

Situé avenue du 8 mai 1945 (face à la gare)

Christophe Surdon vous accueillera et vous conseillera sur les meilleurs choix.

Quelles sont les raisons qui vous ont donné envie de créer votre entreprise ?

Cuisinier de Métier, j'ai réalisé mes premiers plateaux de coquillages pour de grands restaurants de Deauville. Formé par une grande enseigne, j'exerce le métier de poissonnier avec passion depuis 10 ans. Créer mon entreprise était devenu une évidence.

Pourquoi au Cannet des Maures ?

Ma famille et moi-même souhaitions venir nous installer ici car il y fait bon vivre ; lorsque l'opportunité d'un local me permettant de réaliser mon projet professionnel s'est présentée, le pas était franchi.



Star Var

STAR VAR propose l'**innovation** technologique **des drones** pour réaliser des prises de vues aériennes à **moindre coût** écologique et financier.

De la simple photo de bien immobilier **au reportage vidéo**, les particuliers ou professionnels pourront réaliser des présentations touristiques ou commerciales spectaculaires. Le drone permet également de constater vos dégâts pour les assurances, mais aussi des prises de vue pour les permis de construire, suivi de chantier, bilans thermiques, état et évolution des cultures, de la faune et la flore...

Bref, le drone peut être utilisé presque partout !

Tél. 06.25.066.414 - Courriel : starvar@free.fr



L'annuaire disponible sur le site internet

Plus qu'une simple vitrine, c'est un véritable lien interactif entre la commune et ses habitants. Grâce à son annuaire, c'est également un lien privilégié entre les professionnels cannois et leur clientèle.

Chaque entreprise (artisans, commerçants, professionnels) a la **possibilité**, gratuitement, de **remplir une fiche détaillée** décrivant son activité (horaires d'ouverture, photos, géolocalisation, etc....). Nous vous invitons à nous contacter afin de compléter les informations déjà intégrées.

Audrey Ardouvin - Chargée du Développement Économique
Tél. : 04.94.501.008 – Courriel : anim.fisac@lecannetdesmaures.com





Cette année 2014-2015 doit permettre de bâtir l'éducation locale de demain. Avec une intégration progressive de la réforme des rythmes scolaires, nous la concrétiserons ensemble.

Valérie Vescovi - 6e adjoint au maire

École maternelle

Une année scolaire 2013-2014 riche en événements :

- Organisation de la **semaine des parents à l'école** : durant cette semaine les parents ont pu découvrir le quotidien d'une classe.
- Participation à la **grande lessive**.
- Organisation d'un projet «Land Art» : réalisation d'œuvres par les enfants à partir de feuilles, branches d'arbres, etc...
- Organisation d'un **projet** avec le CODES (Comité Départemental d'Éducation à la Santé) **autour de l'hygiène et la santé bucco-dentaire**.
- Organisation d'un projet «Regards croisés sur l'art» : les enfants de toutes les classes ont travaillé sur différents artistes en créant eux-mêmes des œuvres.



Kermesse École Maternelle

Projet ère numérique :

Cette année, un **premier projet informatique a été mené** à bien avec les enfants de grande section, il est à l'origine de l'achat par la municipalité de tablettes numériques pour la rentrée 2014-2015.

Fête de l'école :

Cette **première édition de la fête de l'école** a été un succès ! La quasi-totalité des enfants de l'école a participé à la fête. Cette réussite est liée au dynamisme de toute l'équipe enseignante et des Atsems, à la participation des parents d'élèves et de la municipalité.

Travaux réalisés :

- climatisation de la classe n°6 ;
- peinture des classes 1-2-4, bureau de la directrice ;
- aménagement de la salle de motricité ;
- réfection de la toiture du préau.

Les Atsems (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles) :

Elles ont un **rôle important au sein de la vie de l'école**. Elles sont en permanence au contact de vos enfants durant le temps scolaire, les récréations, la pause méridienne, la sieste. Cette année, elles vont s'impliquer dans la préparation de la nouvelle réforme des rythmes scolaires en proposant des petites activités aux demi-pensionnaires (jardinage, contes, relaxation,...).



Les ATSEMS - Rentrée 2014 - 215



Exposition projet «Regards croisés»



Projet «Land Art»

École élémentaire - Restaurant scolaire



Les Olympiades



Kermesse école élémentaire

École Élémentaire Denis Tissot

Durant l'année scolaire, l'école Denis Tissot a inauguré une nouvelle manifestation encore inédite dans notre commune : **les Olympiades**. Elles se sont déroulées toute la journée du 23 mai 2014 avec la participation de toute l'école. Vous pourrez revoir quelques moments sur la galerie photo de votre nouveau site internet :

www.lecannetdesmaures.com

À noter aussi la fête de l'école qui a remporté un grand succès le 24 juin 2014.

Restaurant scolaire :

L'année s'est bien déroulée avec la continuité de la commission de menus. **Pour cette rentrée 2014-2015, un projet sur le gaspillage alimentaire va être mis en oeuvre.** Le but est de sensibiliser les enfants, mais également de travailler avec l'équipe du restaurant scolaire sur tout le circuit alimentaire, de la commande des produits à leur consommation, en passant par le service.

À la demande du personnel de restauration, la municipalité a fait l'acquisition d'un distributeur d'assiettes à niveau constant.

Sur notre site internet, tous les mois vous pourrez découvrir les menus proposés aux enfants.

Rentrée 2014-2015

Nouveaux Horaires Scolaires :

École Maternelle : les lundis, mardis, jeudis et vendredis
8h30 - 11h30 et 13h45 - 16h00
les mercredis
8h30 - 11h30

École Élémentaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis
8h35 - 11h35 et 13h50 - 16h05
les mercredis
8h35 - 11h35

La municipalité met en place une garderie de 16h00 / 16h05 (selon l'école) à 16h30 les lundis mardis jeudis vendredis et de 11h30 / 11h35 à 12h00 les mercredis, pour les parents qui ne peuvent pas récupérer leur enfant à la fin des cours.

Cette garderie s'effectuera sur le lieu de scolarisation de l'enfant.



École Maternelle «Leï Pitchoun»



Monsieur Durant - Nouveau directeur de l'école élémentaire

À découvrir notre nouveau site internet

Vous pouvez régler vos factures cantine et études surveillées, mais aussi télécharger directement sur notre site internet :

- la fiche pour l'inscription scolaire de votre enfant
- le dossier d'inscription aux différents services périscolaires : cantine, étude surveillée, périscolaire du matin et/ou du soir, garderie, accueil de loisirs)
- le dossier d'inscription au transport scolaire





Avec cette présentation des dernières activités, le Pôle Enfance Jeunesse illustre ses compétences et se place idéalement pour préparer la réforme des rythmes scolaire de demain : jeux et pédagogie au programme.

Valérie Vescovi - 6e adjoint au maire

2e Bal de fin d'année pour les CM2 Cannetois



Les jeunes du CM2

Cette année, tous les élèves CM2 de l'école élémentaire Denis Tissot, soit une quarantaine d'enfants, se sont retrouvés pour cette soirée 2014 à la salle du Recoux pour la deuxième édition du «Bal de fin d'année».

Dans un cadre très soigné, décoré avec finesse en noir, blanc et argent, cette soirée était placée sous le thème «chic and choc».

Organisée et animée par l'équipe du pôle enfance et jeunesse au complet : Patrick aux platines, Sandrine et Laëtitia aux animations musicales, Sandra et Justine aux collations, Fred et Éric aux photos. Merci aussi à Jems et Laura, deux stagiaires très présents, pour l'organisation et la réalisation de cette soirée.

Dans une ambiance très américaine, les jeunes, tous très élégants, se sont prêtés à la séance des photos souvenirs. Chacun a pu partir en fin de soirée avec sa propre photo. Les jeunes ont dansé sous une pluie de ballons, «battle» de danse, animation mousse.

Le bal s'est déroulé sur une partie de la grande salle et l'entrée principale avec le petit coin-bar, où boissons et bonbons étaient servis.

Cette année encore, afin de faciliter les démarches administratives des familles, nous avons mis en place un dossier unique d'inscription regroupant toutes les activités municipales scolaires et extra scolaires : cantine, transport, étude, périscolaire, accueil de loisirs et la garderie, proposée à tous gratuitement de 16h00 à 16h30 tous les jours et de 11h30 à 12h00 le mercredi.



Les garçons, chic et choc



Les filles, grâce et finesse

Le nouveau site internet de la commune est actif

Vous pouvez régler vos factures et télécharger dès à présent :

- tous les dossiers de réservation pour le périscolaire, «l'accueil de loisirs» ;
- découvrir nos galeries photo ;
- consulter nos programmes.



Séjour dans les Gorges du Verdon



Séjour dans les gorges du Verdon

17 jeunes sont partis en séjour avec la Maison des Jeunes du Cannet des Maures du 21 au 25 juillet 2014.

Ils ont été hébergés dans l'un des centres ODEL Var du «Logis du Pin» sur la commune de La Martre au centre de «La Clairière», au coeur de la prairie et des sous-bois.

Nos jeunes ont sillonné les routes à la découverte de paysages typiques du Haut-Var ; une semaine bien remplie alternant efforts et réconforts.

- Randonnée sur les traces d'Honoré de Pontevès-Bargème, Comte de Bargème, et visite de la ville. Bargème est le lieu idéal pour l'amateur de vieilles pierres avec ses ruelles étroites et ses anciennes chapelles.
- Randonnée sur le sentier du pêcheur le long des Gorges du Verdon, à l'ombre de sous-bois rafraîchissants.
- Randonnée au pic Saint-Victor du XIIe - XVIIIe siècle sur les hauteurs de Castellane donnant une vue dégagée sur toutes les gorges.
- Activité rafting au départ de Castellane dans les gorges.
- Activité randonnée aquatique dans les gorges du Saut du Loup.
- Visite d'une confiserie et du village traditionnel de Moustiers-Sainte-Marie.



Journée rando sur le pic de St Victor

Les P'tits Loups

«L'accueil de loisirs» s'est terminé début juillet, nous avons effectué notre dernière sortie de l'année scolaire en direction d'Aix en Provence, au parc «des automates», dans un univers apparenté à la jungle.

Les animateurs et les enfants ont mis en place tous les soirs un petit temps de répétition des chants appris tout au long de l'année. Une représentation sous forme de medley s'est organisée devant la Mairie en présence des parents pour la fête de la musique.

Pour notre dernier mercredi sur le centre, avant les vacances d'été, nous avons utilisé l'espace extérieur du centre et organisé des jeux d'eau ; un grand goûter a clôturé cette belle journée.

Quelques changements sont mis en place à la rentrée de septembre 2014 :

- périscolaire matin 7h30 à 8h30 tous les jours (même le mercredi).
- périscolaire soir de 16h30 à 18h30 lundi mardi jeudi vendredi (étude de 16h30 à 17h30 pour les élémentaires).
- les mercredis : école pour les loulous le matin, puis «accueil de loisirs» à partir de 11h30, direction la cantine puis déroulement des activités ; départs échelonnés de 16h30 à 18h30.



Sortie animation parc des automates (accrobranche)



Sortie animation parc des automates (toboggans)



La culture est un art de vivre populaire et convivial que nous mettrons à nouveau en oeuvre dès cette rentrée 2014-2015, au travers de rendez-vous réguliers et variés.

Marie-Thérèse Montanola - 2e adjoint au maire

Saison 2014 - 2015 : la culture dans tous ses états



Le programme 2014/2015 : une année de culture à découvrir !

La rentrée ? Voilà c'est fait !

Petit cours de rattrapage, nous avons, ce 12 septembre mis en place une soirée conviviale de présentation des programmes de la saison à venir ; les voici, résumés en quelques lignes...

En présence de certains futurs intervenants et d'un public chaleureux, présentation a été faite de l'ensemble de la saison 2014-2015 et des médiations accueillies par la médiathèque.

Bien entendu, vous pouvez retrouver les détails de ces programmations sur les plaquettes disponibles dans les différents lieux municipaux de la Ville, chez vos commerçants favoris, comme sur le nouveau site de la ville.

Au menu cette année, un emploi du temps des plus riches pour **une programmation culturelle pensée pour le plus grand nombre** :

D'abord, **des expositions** qui toute l'année verront photographies, peintures, sculptures se succéder au sein du grand hall de la médiathèque dans des styles très différents, pour le plaisir des yeux et pour la découverte de nouveaux artistes plasticiens.

Pour les fanas du septième art, **des séances autour de films cultes**.

Pour les mélomanes, **des conférences musicales**.

Pour les amoureux des mots et de la convivialité, des **apéritifs littéraires**, **rencontres d'auteurs**, causeries et l'incontournable «**Prix des lecteurs du Var**».

Pour ceux qui aiment découvrir ou (ré)découvrir la région, **des conférences sur le patrimoine architectural de notre Provence...**

Et aussi : des conférences philosophiques, des soirées thématiques, des contes musicaux ou des lectures spectacles...

Sans oublier le «grand portrait» : en 2014, Prévert avait été à l'honneur ; 2015, verra Gainsbourg dans tous ses états (ou presque !).

Le secteur jeunesse ne sera pas en reste avec des expositions, des ludothèques, des ateliers de pratiques artistiques, des séances de contes, soirées pyjama et autres Cinéfamille, spectacles de théâtre, mini-concerts... rester jeune ça se travaille !

Une année culturelle bien remplie donc... Venez vérifier par vous-même !



Le prix des «incos» avec Philippe LEHEMEUR



Vernissage de l'exposition «La différence»

Le festival du chien rouge 3ème édition



TAÏRO

Bien entendu, il y a eu **l'annulation pour cause d'intempéries** de la date d'ouverture du Festival... L'après-midi avait vu s'abattre sur la ville un tel orage que le matériel technique et la scène n'avaient pu retrouver un état permettant à l'artiste de faire son show... Les projecteurs étaient en berne et **l'humoriste FX DEMAISON**, triste tout comme nous, n'avait pas envie de faire de blagues.

Puis il y a eu **une belle découverte** : la très probable future grande star **Nikki HILL**, pour sa première date en France nous offrait un show d'une qualité remarquable et remarquable... Difficile de résister à son groove envoûtant !

Le 02 août, c'est **l'artiste français TAÏRO** qui distillait avec sa voix inimitable un Reggae qui **fit se déhancher plus de 2 000 personnes sur un site du Chien Rouge bondé...** une ambiance de fête.

Des cris, des bravos, des mercis...

TAÏRO est une star et ce soir là, il ne fit pas mentir sa réputation !

Enfin, le 09 août, c'est un millier de personnes qui se rassemblaient pour un vibrant **hommage à John COLTRANE** et à son oeuvre «Love Supreme»... **Le Big Band DALSASSO/BELMONDO**, sous un clair de lune exceptionnel offrait ainsi une clôture prestigieuse à cette édition du Festival du Chien Rouge...

C'est ainsi que cette année encore le Cagnet des Maures et son «festival de tous les publics» a bien fait parler de lui... Alors une seule chose à se dire : «**Rendez-vous l'année prochaine** pour de nouvelles aventures festivières !!!»



Nikki HILL

Le nouveau site de la ville : une fenêtre sur nos programmes

Le **nouveau** site de la Ville du Cagnet des Maures, pour le Pôle Culture Connaissances et Découvertes, c'est **comme une nouvelle fenêtre percée entre vous et nos programmes...**

Une nouvelle façon offerte à chacun de pouvoir évaluer avec plus de confort et de détails, les différents paysages culturels que les agents de la Médiathèque concoctent pour tous les publics au fil de l'année.

Cette fenêtre - ce site - plus qu'un simple outil d'information, constitue donc pour le Pôle Culture Connaissances et Découvertes un nouveau lien avec le public que nous souhaitons voir se développer au fil du temps.

Nous y distillerons **les programmes des vendredis soirs et les samedis après-midi**, maintenant traditionnels et les médiations culturelles adultes et jeunesse de la médiathèque.

Vous y retrouverez **des rendez-vous exceptionnels** - concerts, spectacles, rencontres, festivals, salons et conventions... proposés au fil de l'année sur la ville.

Enfin, **comme toujours, en un clic vous aurez accès à l'ensemble du fonds documentaire** (livres, CD, DVD) de la médiathèque ainsi qu'à votre compte d'utilisateur, et pourrez réserver vos ouvrages de chez vous.

Alors, n'hésitez pas et retrouvez-nous sur le nouveau site de la Ville !



Retrouvez-nous sur le nouveau site de la Ville...



Une autre manière de s'informer sur les programmes...



Les plus belles aventures sont humaines, au travers des événements de Caneto Millenium une belle page d'histoire a été réécrite avec les passionnés et vous.

Odile Gailhard - Conseiller municipal délégué

Caneto Millenium 1014 - 2014



Ouverture de la Fête médiévale



Concert Carmina Burana médiéval

D'après Madame Jeanne Delay, le nom de «Caneto» viendrait d'un temple édifié à la gloire du dieu Mercure, dieu des voyageurs, appelé Kanetonnum, ce nom se transformera avec le temps en «Kaneto» puis en «Kannet».

Au moment de la fortification, il prendra le nom de «Castrum de Caneto». Et ainsi, ce sanctuaire de sommet primitif, deviendra une église chrétienne et se verra au début du XIème siècle consacré à Saint-Michel l'Archange.

La municipalité a voulu créer l'événement du millénaire autour de journées médiévales et de concerts de qualité pour fêter les origines du Cannet des Maures et rendre hommage à nos ancêtres qui ont façonné le Cannet d'aujourd'hui.

De vrais moments de joie, de fête, de partage et de convivialité !!

Retrouvez d'autres photos sur le site de la commune : www.lecannetdesmaures.com



Les danseurs des Médiévales des Arcs



Atelier des enfants, E. Joly, les blasons



Tournoi de chevalerie



La troupe des Médiévales des Arcs

Le Point Information Tourisme se structure

Installé depuis 2 ans dans la mairie, le **Point Information Tourisme**, animé par Christine Diot, déménagera dans les mois à venir, avenue du 8 mai 1945 (face à la gare). Ce nouvel emplacement sera plus accessible pour le public.

Ouvert à tous, c'est un outil au service des visiteurs, des professionnels du tourisme et des Cannois pour aider chacun à organiser ses activités, ses sorties ou son séjour sur la commune et les alentours.

Lors du **Meeting aérien de la Base EALAT les 28 et 29 juin**, le Point Information Tourisme a présenté les nombreux domaines viticoles implantés sur la commune, ainsi que le programme des animations estivales. Les établissements Meilland s'étaient associés à la commune afin de fleurir le stand avec leurs nouvelles variétés.



Futur emplacement du Point Information Tourisme



Le Lieutenant-Colonel Le Floch, D. Bertrand sur le stand

De nouveaux agriculteurs sur la commune

La commune affiche clairement sa volonté de préserver les terres agricoles, en soutenant l'installation d'agriculteurs.

Elle a permis à deux jeunes agriculteurs de s'installer, sur 2 hectares, en maraîchage bio, sur des terres à Entraygues (RD 84).

Marion Foy et Antoine Bertrand ont mis en culture les terrains achetés par la mairie après préemption de la SAFER.

Un bail agricole de 25 ans a été signé le 4 juin par le Maire, Jean Luc Longour et le premier adjoint, André Del Pia.

Ils vous proposeront des légumes de saison et seront au rendez-vous de l'automne avec les carottes, poireaux, pommes de terre, épinards, blettes,.... Vous pourrez trouver sur leur étal une trentaine de variétés de légumes de saison tout au long de l'année.

La production de ces nouveaux maraîchers est en vente directe sur place, sur les marchés locaux ou dans les épiceries locales.

Contact :

EARL les jardins d'Entraygues

Entraygues RD 84 (entre l'usine hydroélectrique et le barrage)

Tél. : 06 66 24 27 03 / 06 32 47 86 28

Courriel : lesjardinsdentraygues@gmail.com



Au centre, les nouveaux agriculteurs Marion et Antoine



Les plantations

Sur le nouveau site internet

D'ores et déjà, vous pouvez retrouver sur le site internet la documentation touristique concernant les randonnées autour du lac des Escarcets (Topo-guides Coeur du Var), le circuit touristique «la Route des Ponts», ou le dépliant concernant le Vieux Cannet.



www.lecannetdesmaures.com/index.php/en-un-clic/prendre-l-air-et-decouvrir



Avec une équipe municipale élargie, nous serons encore plus proches de la vie associative pour construire et animer ensemble le Cannet des Maures.

Gérard Debove - Conseiller municipal délégué

Course pédestre hors stade «La Cannétoise» le 29 mai 2014



Départ de la «Cannétoise 2014»



Passage en pleine nature, au bord du lac Canetti

Cette course nature de 12,5 km dans la réserve naturelle nationale du Cannet des Maures, accompagnée d'un 6 km découverte et d'épreuves pour les enfants, s'inscrit dans la tradition des courses populaires. L'équipe organisatrice est constituée du pôle sports et associations et du pôle technique de la mairie, aidés par de nombreuses associations locales qui ont fourni 85 signaleurs. Tous se sont mobilisés pour l'accueil des coureurs. À 18 h30, 272 concurrents ont découvert avec plaisir des paysages diversifiés des pistes du lac Canetti aux routes champêtres du Vieux Cannet. Un profil rapide en pleine nature, qui a séduit autant les confirmés venus faire une bonne séance que les débutants, entre routes et chemins de terre.

À l'issue de l'habituelle remise des récompenses, un apéritif et des grillades ont été proposés par le Comité d'Animation du Cannet des Maures.

Une ambiance bon enfant et conviviale dans une organisation maîtrisée.



Le Groupe des signaleurs «Cannétoise 2014»

Site internet

Retrouvez sur le site de la commune les informations concernant votre association, les événementiels (tels que : le tour du Haut Var cycliste, La Cannétoise, le forum des associations...et bien d'autres ...).

N'hésitez pas à promouvoir votre association et à mettre en valeur vos manifestations en envoyant vos annonces et vos photos des manifestations.

Votre référent associatif : M. Franck Fileri, par courriel f.fileri@lecannetdesmaures.com au pôle Sports et Associations (Maison de la Fraternité), il pourra valoriser vos activités. Bonne saison associative !



Fête locale du 25 au 28 juillet



Soirée mousse



Les manèges retrouvent l'espace de la gare SNCF

Vendredi 25 juillet a été donné le coup d'envoi de la fête foraine 2014 avec cette année une installation des manèges et attractions en centre-ville et le long de la halle SNCF.

Sur la place de la Libération, les préparatifs pour assurer le spectacle du **groupe Aïoli** ont été perturbés par des pluies torrentielles qui ont conduit à l'annulation du spectacle.

Le samedi soir, en première partie, **Nicolas David, le sosie de Claude François, est passé avant les Coureurs d'Océans.**

Dimanche midi, dans les allées ombragées du parc de la mairie, on accueillait plus de trois cents convives pour déguster **un Aïoli géant préparé au restaurant scolaire et servi par le Comité d'Animation.**

Le soir, un festival pyrotechnique tiré sur le boulo-drome réunissait 2000 personnes avec défilé de l'Union Sportive Seynoise accompagnée de la parade Seynoise, suivi d'un bal des années 70 - 80.

Et, pour couronner le tout, lundi, les plus jeunes se sont retrouvés pour une **soirée DJ mousse.**

Nous nous donnons **rendez-vous l'année prochaine** pour un nouveau succès de cette fête locale.

Les manifestations

Le pôle Sports et Associations met en place des manifestations :

- Samedi 6 septembre 44 associations se sont retrouvées pour animer le parc Henri Pellegrin de 9 h à 12 h pour la **7ème édition du forum des associations** du Cannet des Maures.

Divers ateliers étaient mis en place tels que country, bridge, judo, ou dégustation de produits de l'AMAP des Maures.

Si le petit déjeuner servi par le Comité d'animation ouvrait cette manifestation, c'est un apéritif qui l'a clôturé. Huit associations ont poursuivi cet élan en partageant un déjeuner dans le parc : le club de bridge, les randonneurs, les donneurs de sang, le PRCM, association Mouvement, le Tennis club des Maures, le Judo club Centre VAR et enfin le Lion's club.

- **Le Téléthon**, les 5 et 6 décembre, avec de nombreuses animations comme la descente aux flambeaux, le génome en ballons, la tartiflette et les différents stands.

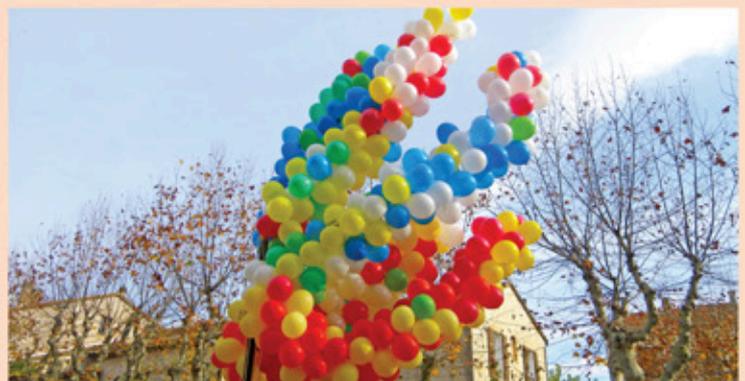
- **Les festivités de l'Ours :**

Ces animations suivent le marché de Noël mis en place par le Comité d'Animation le samedi 13 et dimanche 14 décembre.

À partir du vendredi 19 et jusqu'au dimanche 28 décembre, le centre-ville du Cannet des Maures est animé par des ateliers GRATUITS (manège, toboggan, trampoline, balade à poneys, spectacles intérieurs et extérieurs) ouverts à tous les publics de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, sauf le 25 décembre.

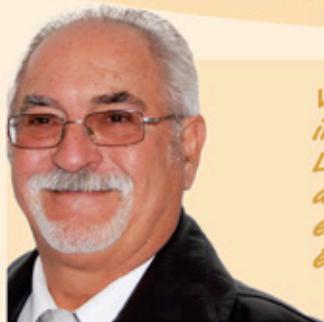


Forum des associations



Téléthon : constitution d'un génome en ballon

Pôle administration générale



Votre pôle administration générale «accueil» se développe grâce à notre nouveau site internet en un service public dématérialisé et interactif. Le téléchargement de documents et les informations sont facilités pour vous, particulier, associations, ou entrepreneurs. Les nouveaux horaires d'ouverture au public permettent eux aussi un traitement encore plus rigoureux des dossiers. Nous demeurons à votre écoute pour toute suggestion.

Philippe Gaubert - 7e adjoint au maire

La fête des voisins 2014

Connaître ses voisins, c'est le principe tout simple de cette manifestation qui fait rimer convivialité et solidarité du voisinage : inciter, au moins une fois dans l'année, les habitants d'un même quartier à partager un repas avec leurs voisins.

La Fête des voisins 2014, ce fut : 365 participants et 15 quartiers, les 30 et 31 mai 2014. (Plus d'images sur votre site Internet)



Les Sénatoriales 2014

Le Sénat est composé de 348 sénateurs élus au suffrage universel indirect. Les élections du 28 septembre 2014 concernaient 178 sénateurs dont 4 pour le Var.

Préalablement à ce scrutin, le conseil municipal du Cannet des Maures s'est réuni le vendredi 20 juin pour désigner ses 15 délégués et ses 3 suppléants. L'ensemble des conseillers municipaux compte pour près de 95.8% des électeurs amenés à s'exprimer.

- Nombre de listes en présence 6
- Nombre d'électeurs inscrits 2193
- Nombre de votants 2145
- Nombre de suffrages exprimés 2112

CANDIDATURES	Liste	Voix	taux	Observations
LISTE DE LA GAUCHE VAROISE	LSOC	439	20.79%	
M. Pierre-Yves COLLOMBAT, Sénateur sortant				Réélu
ENSEMBLE POUR UN VAR URBAIN ET RURAL SOLIDAIRE	LUMP	1072	50.76%	
M. Hubert FALCO, Sénateur sortant, Maire				Réélu
Mme Christiane HUMMEL, Sénateur sortant				Réélue
BLEU MARINE POUR NOS VILLES ET NOS VILLAGES	LFN	401	18.99%	
M. David RACHINE				Elu
DES ECOLOGISTES AU SENAT UNE NOUVELLE ENERGIE POUR LE VAR	LVEC	46		
VAR 2014, LE SENAT AUTREMENT	LDVD	103		
UN VAROIS QUI VOUS RESSEMBLE	LDVD	51		

La liste UMP conduite par le sénateur-maire de Toulon est arrivée en tête avec 50,76% des voix devant la liste socialiste menée par Pierre-Yves Collombat (20,79%). Ce dernier est suivi par le Front National (18,99%).

À découvrir sur le nouveau site internet

Dans la rubrique «À mon service» :

• Réserver une salle municipale, présentation des espaces disponibles, règlement et tarifs.

À télécharger : formulaire de demande de salle.

• Demandes de prêt de matériel, conditions pour les associations et les particuliers.

À télécharger : formulaire de demande de prêt de matériel.

• Conciliateur de justice : ses jours de permanences.

• Élections, les documents à fournir pour une inscription.

À télécharger : demande d'inscription sur la liste électorale

Dans la rubrique «En un clic» - «Droits et Démarches» :

État civil, identité, authentification.





« Et oui, c'est la rentrée... Pour nous également »

Depuis quelques mois déjà, le groupe minoritaire s'active et s'implique dans la vie municipale de notre commune. L'occasion nous est, à nouveau, donnée aujourd'hui de nous exprimer.



Compte tenu de l'actualité, nous avons décidé de préciser notre point de vue concernant la réforme des rythmes scolaires.

Entrée en vigueur il y a un an dans 20 % des communes, cette réforme, réclamée par les chrono-biologistes, est généralisée cette année à tous les enfants des écoles maternelles et primaires du secteur public.

Elle doit s'articuler autour de trois grands axes :

1. Organiser les apprentissages fondamentaux aux moments où la capacité d'attention des élèves est la plus grande.
2. Donner plus de souplesse dans la répartition et l'alternance des différentes activités pédagogiques.
3. Retrouver des temps d'apprentissage plus réguliers dans une semaine mieux équilibrée.

Plus généralement la loi, dans son esprit, doit également permettre aux enfants de bénéficier de moments culturels, ludiques et sportifs.

Nous ne nous prononcerons pas sur le côté idéologique de cette réforme. Chacun s'est déjà fait ou se fera une idée sur son efficacité.

Ceci étant dit, des questions se posent... L'application qui en a été faite au niveau de notre commune, n'est-elle pas quelque peu éloignée de cet objectif initial ?

1. Les activités proposées et mises en place par la municipalité, dans le cadre de cette réforme, présentent-elles un intérêt pédagogique ?
2. Sont-elles pertinentes au regard des enjeux en présence ?
3. Permettent-elles un développement harmonieux de nos enfants tout en leur donnant des bases solides indispensables pour leur avenir ?

Pour ceux qui opposeraient un manque de moyens humains et surtout financiers, nous répondrons que les moyens à mettre en place relèvent d'un choix et d'une volonté politique opérés par la municipalité : l'avenir de nos enfants n'est-il pas aussi important que la réfection de la chaussée ou que l'aménagement paysager ?

Sans vouloir raviver une quelconque polémique, il nous paraît important que chacun s'interroge sur la place que nous voulons laisser à nos enfants...

Soyez certain que le groupe minoritaire sera extrêmement vigilant à l'évolution de la situation.

Pour le groupe minoritaire
Alexandra MONTALESCOT
Claudine DUDON



Les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. ont été renouvelés en avril 2014. Composé dorénavant de seize personnes, ce conseil mettra tout en œuvre pour répondre encore mieux à vos attentes et vos souhaits.

Sylvie Blayac - 8e adjoint au maire

Le CCAS en partenariat avec la BANQUE POSTALE

Une convention de partenariat entre la Banque Postale et le CCAS a été signée pour la mise en place d'un dispositif de MICRO-CREDIT personnel.

Ce partenariat permet d'octroyer des crédits de faibles montants à des personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire «classique»... et ainsi de faciliter une (ré) insertion sociale ou même professionnelle.

La banque postale ne traitant pas de demande directement, c'est le CCAS (ou référent social) qui est chargé d'assurer le 1er contact afin de déceler les besoins du demandeur, vérifier son éligibilité, les motivations et la destination du projet et, enfin, vérifier que le microcrédit constitue une réponse exclusive à la demande.

Suivant la situation familiale du demandeur ses ressources devront être comprises entre 440€ (minimum brut mensuel) et le montant du SMIC (maximum).

Le «restant à vivre» tel qu'il a été déterminé par la Banque Postale sera d'un minimum de : 200€ pour une personne seule, 350€ pour un couple et 150€ supplémentaire par enfant à charge.

Le demandeur, ne devra pas être en situation d'exclusion de crédit, résider régulièrement sur le territoire français et détenir un justificatif d'identité en cours de validité.

Le prêt doit être destiné au financement de projets personnels tels que : acquisition d'un véhicule, accès à l'éducation, accès à une formation, frais d'installation, amélioration de sa santé,...

Pour un montant de 300€ à 3000€ et sur une durée de 6 à 36 mois, il peut, à titre exceptionnel, aller jusqu'à 5000€ pour une durée de 48 mois.

Le dossier de demande de microcrédit, une fois établi, est transmis par le CCAS ou référent social à la Banque Postale qui procède à l'instruction du dossier et communique sa décision au demandeur dans les plus brefs délais. C'est elle seule qui a le pouvoir de décision sur ces demandes.

LE CANNET

var-matin
Vendredi 11 juillet 2014 7

Un partenariat avec la Banque postale pour la distribution du microcrédit

Après Fréjus, Le Cannet est la deuxième ville du Var à signer une convention, avec la Banque postale (BP), pour le développement du microcrédit personnel.

Jean-Luc Longour, maire et président du centre communal d'action sociale, et André Taboni, représentant territorial de l'organisme bancaire pour la région Méditerranée-Corse, ont formalisé ce document de partenariat.

Insertion sociale
Créé par la loi de cohésion sociale de 2005, le dispositif du microcrédit personnel a pour objet d'aider des personnes à mieux s'insérer socialement et professionnellement, en finançant un projet tel que :

formation, véhicule permettant la mobilité, équipement matériel concourant à une vie décente, soins indispensables non remboursés... Ce microcrédit permet ainsi d'octroyer des crédits de faibles montants (de 300 à 3 000 €) sur de courtes durées, pour redonner confiance à leurs bénéficiaires, améliorer leur insertion économique et leur permettre de se projeter dans



Lors de la signature de la convention de partenariat entre André Taboni (assis, 1^{er} à gauche) et le maire, Jean-Luc Longour. (Photo C. A.)

Le CCAS acteur incontournable
Le centre social du Cannet, qui

anime une action générale de prévention et de développement social, aura pour rôle d'accompagner les porteurs de projet et de les aider à constituer un dossier de microcrédit personnel.

par le Fonds de cohésion sociale. Les propriétaires occupants, en difficulté pour réaliser des travaux dans leur habitat, pourront bénéficier d'un montant de 300 à 10 000 €.

Un engagement solennel
Le maire a salué « l'engagement de la BP qui vient au secours des plus démunis pour compenser les dégâts de la crise. Avec cette convention, nous élargissons la palette offerte par le Resto du cœur qui, avec le concours de son responsable, Robert Baile, pratique déjà le microcrédit ». André Taboni précise que « c'est un honneur pour Le Poste d'accompagner les plus démunis au moment où le passereau se développe ».

Le bel exemple...

André Taboni a cité un exemple où le microcrédit de la Banque postale a eu, récemment, un effet très positif correspondant aux objectifs. « Car, une entreprise doit être utile à son pays et pas seulement là pour faire des profits ». « Une jeune femme, seule, avec enfants, sans ressources, avait besoin d'un véhicule pour répondre à une offre d'emploi de femme de ménage dans un centre d'aide par le travail. Emploi obtenu avec l'aide d'une assistante sociale. Avec l'octroi d'un microcrédit de 1 500 €, cette personne a retrouvé sa dignité, sa fierté et la confiance en elle. Et a remboursé son crédit ».

C. A.
1. Assistent notamment à cette signature : Patrick Cardon, responsable qualité, affaires générales et partenariat à la Banque postale, Vanessa Mesnard, directrice de la communication des Bureaux de Poste, Robert Baile, conseiller municipal, responsable du CCAS, Sylvie Blayac, conseillère municipale, vice-présidente du CCAS, Claudine Fates, fonctionnaire territoriale, responsable du CCAS, et Niguel Anceba, directeur général des services.

Signature de la convention avec la Banque Postale

Les assistantes maternelles

Avec une capacité totale d'accueil de 109 enfants, les assistantes maternelles de la commune sont au nombre de 32.

Elles sont pour la plupart regroupées dans l'association « Les Choupinets ».

Elles organisent régulièrement des activités ludiques ou des promenades avec les enfants, mais aussi des fêtes plus traditionnelles comme le goûter de Noël, Pâques ou le carnaval. Elles favorisent l'éveil, la socialisation et l'apprentissage des enfants afin les préparer au mieux à la scolarité.

La liste des assistantes maternelles est disponible en Mairie, au CCAS et sur le site internet.

La Présidente de l'association « Les Choupinets » est Madame TRANNOY 04.94.60.90.21



Les assistances maternelles déguisées pour le spectacle de Noël

Multi-accueil «Les Cannetons»



Des locaux rénovés pour Les Cannetons

La crèche associative multi-accueil accueille vos enfants du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Elle propose un service complet, restauration et hygiène depuis 2013. De nombreuses activités sont mises en place régulièrement : médiathèque, Baby-Gym, contes et éveil au langage avec une institutrice à la retraite,... et d'autres plus ponctuelles comme les crêpes pour la Chandeleur, la galette des Rois.

Les parents ont également le plaisir de voir évoluer leurs enfants lors de manifestations : carnaval de la commune (défilé dans les rues du village), goûter de Noël (avec la présence du Père Noël et distribution de cadeaux) et fête de fin d'année (spectacle des enfants et kermesse).

Tableau des vaccinations

Vaccination : êtes-vous à jour ?

2014 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG												
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite												Tous les 10 ans
Coqueluche												
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)												
Hépatite B												
Pneumocoque												
Méningocoque C												
Rougeole-Oreillons-Rubéole												
Papillomavirus humain (HPV)												
Grippe												Tous les ans

Le nouveau site internet

Retrouvez des informations sur le Le CCAS - Maison de la Fraternité :

- son rôle,
- le planning des permanences,
- des informations sur les Restos du Cœur,
- les professionnels de la santé sur la commune,
- le transport à la personne.



Agenda des manifestations - d'octobre à décembre 2014

Octobre

Vendredi 17 octobre à 19h00
Ciné-débat «Donner-recevoir» - Médiathèque

Samedi 18 octobre à 15h00
Ludothèque «YKA JOUER» - Médiathèque

Vendredi 24 octobre à 19h00
Apéritif littéraire - Médiathèque

Samedi 25 octobre de 10h00 à 18h00
Foire du goût - Salle du Recoux
Renseignements : PRCM : 06 26 53 50 73

Samedi 25 octobre à 15h00
Atelier «Mandala à croquer» - Médiathèque

Vendredi 31 octobre à 19h00
Ciné-Culte - soirée horreur - Médiathèque

Novembre

Vendredi 7 novembre à 19h00
Lecture Théâtre - Médiathèque -(sur réservation)

Samedi 8 novembre à 15h00 :
Ciné-famille - Médiathèque

Samedi 8 novembre à 18h00
Grand Loto des pompiers - Salle du Recoux
Amicale des Sapeurs Pompiers 06 27 22 03 78

Mardi 11 novembre à 11h00
Cérémonie de commémoration
Monument aux Morts

Mardi 11 novembre à 17h00
Fête de la St Martin
KAS de l'école Franco-Allemande 06 37 78 16 29

Vendredi 14 novembre à 19h00
Vernissage de l'exposition «Mélancolie Maurenq»
Médiathèque

Samedi 15 novembre à 15h00
Atelier Découverte des flaps book et kamishibai.
Médiathèque

Dimanche 16 novembre à 15h00
Loto «Sport Dance» - Salle du Recoux
Association «Sport Dance» 06 75 87 16 07

Vendredi 21 novembre à 19h00
Apéritif littéraire - Médiathèque

Samedi 22 novembre à 15h00
Atelier Flip book - Médiathèque

Dimanche 23 novembre à 15h00
Loto de l'association «Club de Gaité»
Association «Club de la Gaité» 04 94 60 98 71

Vendredi 28 novembre à 19h00
Ciné-culte - soirée frissons - Médiathèque

Samedi 29 novembre à 15h00
Ludothèque «YKA JOUER» - Médiathèque

Samedi 29 novembre à 20h00
Repas de la Ste Barbe - Salle du Recoux
Amicale des Sapeurs Pompiers 06 27 22 03 78

Décembre

Vendredi 5 et samedi 6 décembre
Téléthon
Pôle sport et associations - 06 76 47 15 68

Vendredi 5 décembre à 18h00
Descente aux flambeaux du Vieux Cannet
Départ en bus de la mairie 17h30

Samedi 6 décembre de 9h00 à 12h00
Animations et défis avec les associations locales
Centre du village ou salle du Recoux (si intempéries)
A 12h00 repas Tartiflette - Grand Foyer

Vendredi 5 décembre à 19h00
Conférence musicale «Le blues» - Médiathèque

Samedi 6 décembre à 15h00
Atelier décorations de Noël - Médiathèque

Dimanche 7 décembre à 15h00
Arbre de Noël «Les Choupinets» - Salle du Recoux
Association «Les Choupinets» 06 78 12 16 14

Mercredi 10 décembre à 17h00
Arbre de Noël des écoles maternelles de Gonfaron,
Le Cannet, Le Luc - Salle du Recoux
Centre Leclerc - M. Cavalerie 06 61 71 90 93

Vendredi 12 décembre à 19h00
Apéritif littéraire - Médiathèque

Samedi 13 décembre à 14h00
Goûter de Noël - Salle du Recoux
Les Restos du Cœur - 06 17 54 51 63

Samedi 13 décembre à 15h00
Atelier décorations de Noël - Médiathèque

Du dimanche 14 au dimanche 28 décembre
Festivités de l'Ours (animations gratuites)
Place du marché - Grand Foyer - Médiathèque.
Pôle sport et associations F. Filéri 06 76 47 15 68
Médiathèque 04 94 50 35 20
CACM JP Vincent 06 34 48 31 77

Dimanche 14 décembre à 12h00
Repas de Noël - Salle du Recoux
Club de la Gaité 04 94 60 98 71

Vendredi 19 décembre à 19h00
Soirée Pyjama - Médiathèque

Samedi 20 décembre à 15h00
Ciné-famille - Médiathèque

Samedi 20 décembre à 20h00
Soirée de fin d'année Association Country
Salle du Recoux - Association Country : 0687094774

Vendredi 26 décembre à 19h00
Ciné-club - Médiathèque

Samedi 27 décembre à 15h00
Ciné-famille - Médiathèque



COMITÉ D'ANIMATION DU CANNET DES MAURES

Renseignements : 06.34.48.31.77

Samedi 18 octobre à partir de 20h00 :
Soirée Bavaroise Repas bavarois avec bière à la pression et orchestre bavarois (Munich) Salle du Recoux entrée 20 € (réservation CACM)

Dimanche 26 octobre de 14h30 à 17h30 :
Bal d'automne Salle du Recoux Entrée 10 €
(1 boisson et petits gâteaux offerts)

Samedi 15 novembre à partir de 20h00 :
Soirée à thème Bal et repas Salle du Recoux.
Entrée 20 € (réservation CACM)

Sam. 13 et dim. 14 décembre de 9h00 à 18h00 :
Marché de Noël
Marché artisanat et produits locaux autour de Noël avec présence du Père Noël, centre du village

Mercredi 31 décembre à partir de 19h00 / 20h00 :
Réveillon de la St Sylvestre.
Repas et bal, Salle du Recoux
(Entrée payante, réservation CACM)



Concours de boules

13h30 inscriptions au jeu de boules
14h00 tirage au sort.

Samedi 18 octobre 2014
Jeu provençal 2*2

Dimanche 19 octobre 2014
Jeu provençal 2*2

Dimanche 26 octobre 2014
Réservés sociétaires 2*2 choisis

Samedi 1 novembre 2014
Jeu provençal 2*2

Dimanche 2 novembre 2014
Jeu provençal 2*2

Renseignements : Olivier Galli 06 03 61 81 74